



Xavier ROMERO
Président de la FIEA

Chers lecteurs, chers collègues,

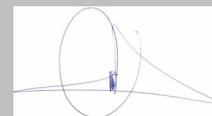
Le monde traverse actuellement une crise sanitaire qui a d'énormes impacts. Notre vie personnelle et professionnelle sont bouleversées.

Durant cette période, la FIEA est engagée à faciliter l'échange d'informations entre les experts des différents pays et encourage à la solidarité entre tous.

Dans ce numéro, vous trouverez les recommandations de la CFEA pour les experts en automobiles durant la crise sanitaire du virus Covid-19, que nous vous invitons tous à respecter ainsi que d'autres articles.

Pour finir notre édito sur une note plus légère, la FIEA est fière d'annoncer que son nouveau site est désormais en ligne avec de nombreuses nouvelles fonctionnalités qui seront peaufinées avec le temps.

Chers lecteurs, respectez les consignes sanitaires, et nous vous souhaitons à tous bien du courage et de la patience durant cette période incertaine.



Le nouveau site FIEA est en ligne !
Venez découvrir notre nouveau site et vous renseigner sur la FIEA et ses actions sur

WWW.FIEA.ORG

EDITO PAGE 1

ACTUALITÉS PAGE 2,3,4,5

PROCHAIN RDV PAGE 5

NOS CHIFFRES PAGE 5

Fédération Internationale des Experts en Automobile

41/43 rue des Plantes

75014 Paris, France

www.fiea.org

RECOMMANDATIONS POUR LES EXPERTS AUTOMOBILES

Due à la crise sanitaire et la pandémie du Covid-19, la secrétaire permanente de la FIEA travaille désormais intégralement en télétravail. Elle reste disponible par e-mail pour toutes vos questions et pour continuer à faire avancer les projets FIEA.

Concernant le Conseil d'Administration de Juin 2020. A ce jour, la réunion est maintenue. Le comité directeur avisera en fonction du développement de la situation et tiendra tous les délégués informés promptement.

Concernant l'activité des experts automobiles durant cette période à risque. Due à la proximité des personnes durant les expertises, les experts automobiles sont à risques d'être contaminés. En France, la CFEA (Confédération Française des Experts en Automobiles) a énuméré plusieurs recommandations. La FIEA encourage tous ses membres à les suivre. Des actions similaires ont été prises dans de nombreux pays européens.

Les voici :

- Les cabinets d'expertise sont fermés au public, le personnel encore présent dans les bureaux respecte strictement les préconisations sanitaires,
- Les experts en automobile sont en EAD-TAD (travail à distance),
- Les expertises de terrain de suivi VE/VEI sont toutes suspendues le temps du confinement, les réparateurs seront informés pour qu'ils suspendent, durant cette période, l'avancée de leurs travaux sur ces véhicules,
- A titre dérogatoire : expertise de terrain possible (uniquement si EAD impossible comme pour les VE/VEI), pour les véhicules des professionnels exerçant une activité essentielle à la vie de la Nation.

La FIEA continuera de vous tenir informé de toutes évolutions de cette situation exceptionnelle.

Source : Confédération Française des Experts en Automobiles.



UBER AND HYUNDAI ANNONCENT PARTENARIAT RESEAU AERIEN

Uber et Hyundai Motor Company ont annoncé un partenariat dans le but de développer des taxis aériens pour un projet de réseau aérien de covoiturage.

Dans ce partenariat, Hyundai se chargera de fournir les véhicules aériens et Uber se chargera du service et du support, les liens avec les véhicules terrestres et les plateformes clients à travers un réseau de covoiturage aérien. Les deux entreprises travaillent ensemble sur les infrastructures qui accueilleront le décollage et atterrissage de ce nouveau type de véhicule.

“Hyundai est notre premier partenaire avec de l’expérience dans la fabrication des véhicules passagers a grande échelle. Hyundai a le potentiel de construire des véhicules aériens pour Uber à une vitesse sans précédent dans l’industrie aérospatial, en construisant des aéronefs sûres et de qualité, et en grande quantité ce qui fera baisser le prix des trajets par passagers. En combinant la puissance de production de Hyundai et les plateformes efficaces de Uber, nous avons un outil pour faire un grand pas vers l’avant et lancer un réseau puissant de taxis aériens dans les prochaines années.,” dit Eric Allison, responsable de Uber Elevates.

Hyundai et Uber Elevates développent un modèle de VAP (Véhicule Aérien Personnel), S-A1. Il est pensé pour voyager à une vitesse pouvant monter jusqu’à 290 km/h, une altitude pouvant monter jusqu’à 300/600 mètres, et pouvant couvrir une distance d’environ 100 km. Le véhicule est 100% électrique, il sera piloté et dans le future, sera dirigé automatiquement.

ANNULATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FIEA 2020

Après avoir délibéré la situation économique qui sera la résultat de la crise sanitaire actuelle, la FIEA et NIVRE ont décidé que continuer d’organiser l’Assemblée Générale 2020 serait une erreur.

L’assemblée générale 2020 a Rotterdam est donc annulée. Plus d’informations concernant l’Assemblée Générale suivante à venir.



Quel carburant choisir? La réponse de Xavier Daffe, rédacteur en chef du moniteur automobile

Le Belge change de voiture en moyenne une fois tous les huit ans. En ce laps de temps, tout a évolué. En effet, il y a huit ans, on ne parlait que d'une chose : le Diesel. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

Oui, effectivement, c'était l'époque des fameuses "primes CO2" octroyées par le gouvernement. (...) Aujourd'hui, ces primes ont disparu et on a vu que dans la foulée du "Diesel Gate", ce carburant a moins bonne presse aujourd'hui. Ce "Diesel Bashing" est un peu exagéré. Mais aujourd'hui, on voit apparaître toute une série de motorisations alternatives et effectivement le client est un peu perdu.

Dans quelle situation, vous allez me conseiller d'acheter un véhicule diesel ? Ça dépend de quoi ? Du nombre de kilomètres que je vais faire, du type de trajet que je vais faire ?

Ce sont les deux critères à analyser. Quelqu'un aujourd'hui qui fait plus de 30.000 kilomètres par an fait une majorité de trajets autoroutiers. Dans ce cas, il n'y a pas d'autres alternatives que de rouler en diesel. C'est ce qui lui convient le mieux et c'est ce qui est plus économique et le plus écologique pour cet automobiliste. En effet, lorsqu'un diesel est bien chaud, bien utilisé, il pollue relativement peu. Par contre, si vous voulez circuler essentiellement en milieu urbain, le diesel est moins indiqué.

Dans quels cas vous me conseillez d'acheter une voiture essence ?

Si vous faites essentiellement des courts trajets, de quelques kilomètres, en milieu urbain ou péri-urbain. Si la voiture n'est pas souvent utilisée. Si la voiture n'a pas souvent le temps de chauffer. Alors effectivement, dans ces cas-là, le moteur essence peut-être une bonne solution. Cela si vous faites 10.000 à 15.000 kilomètres par an à peu près.

Il faut prendre en compte que le prix du litre d'essence coûte moins cher et le prix d'achat du diesel est plus cher.

Oui, de toute façon, un diesel consomme toujours un peu moins qu'un véhicule essence. Donc, il émet moins de CO2. Dans la lutte contre le réchauffement climatique et les émissions de CO2, le diesel peut être un allié. Il n'est pas un allié pour la santé publique en milieu urbain, mais ce sont deux thématiques complètement différentes.

Cette année, on a l'impression qu'on ne parle que de l'électrique. Au salon de l'auto, presque toutes les marques ont leur modèle. Ils mettent ce modèle en avant. Alors, c'est l'année de l'électrique selon vous ?

C'est l'année de l'électrique effectivement. Les constructeurs, aujourd'hui, sont poussés dans le dos par l'Union européenne qui impose des normes d'émission de CO2 très strictes. L'autre alternative que le diesel, aujourd'hui, pour rencontrer ces objectifs fixés par l'Union européenne, c'est l'électrification des gammes. Électrifier sa gamme ça veut dire quoi ? C'est commercialiser des hybrides, commercialiser des voitures électriques. Le problème, c'est que ces voitures électriques restent chères à l'achat. Le temps de recharge reste relativement élevé et l'autonomie reste quand même limitée par rapport à une voiture à moteur essence ou diesel. (...) On a entendu que les autorités de la ville de Bruxelles veulent bannir les voitures essence et diesel à l'horizon 2030-2035. C'est très bien, mais qu'est-ce qu'on met à la place ? Inciter les gens à rouler en voiture électrique, moi je veux bien, mais tout le monde n'a pas de borne et de toute façon les bornes publiques aujourd'hui, on en compte à peu près 17 sur le territoire de la ville de Bruxelles. C'est relativement peu, vous en conviendrez. (...)

Ecoutez l'interview dans son intégralité sur :

<https://m.rtl.be/info/1187931>



AIRBAG TAKATA

Les airbags, autrefois des options de sécurité trouvées dans les véhicules de luxe, sont désormais devenus la norme dans presque toutes les marques et modèles de voitures. Alors que les véhicules ne comprenaient d'abord que des airbags côté conducteur, de nombreux modèles sont désormais livrés avec des airbags côté passager en option. Beaucoup d'autres ajoutent des airbags latéraux en cas d'accident impliquant le siège arrière. Cependant, tous les airbags ne sont pas sûrs, comme l'a découvert Takata.

Takata, un fabricant japonais d'airbags, a commencé à fabriquer des gonfleurs d'airbags avec un propulseur au nitrate d'ammonium en 1999. Dès l'an 2000, il est prouvé que l'entreprise savait que les gonfleurs ne fonctionnaient pas correctement et que certains avaient éclaté lors des tests. En 2004, un dirigeant anonyme de l'entreprise a admis avoir manipulé des données de test sur les gonfleurs. Cependant, ce n'est qu'en novembre 2008 que Honda a procédé au premier rappel des airbags mortels. En novembre 2009, la National Highway Transportation Safety Administration avait ouvert une enquête sur la façon dont Honda a géré les rappels. Le 11 juin 2014, la NHTSA a ouvert une enquête officielle sur les défauts des airbags Takata.

Depuis le début des rappels en 2008, des millions de véhicules équipés d'airbags défectueux ont été rappelés, touchant 19 constructeurs automobiles différents. La cause du défaut a également été déterminée: le propulseur chimique se dégrade avec le temps. Cette dégradation peut être accélérée, en particulier dans les véhicules dans les climats chauds et humides.

Pour une liste complète des véhicules affectés, suivez le lien suivant : <https://thomashenrylaw.com/blog/product-liability/takata-airbag-recall-a-complete-list-of-affected-vehicles/>

NOS CHIFFRES CETTE ANNÉE

Experts Membres FIEA	7475
Experts UE Membres FIEA	6772
Pays Adhérents	18
Associations Adhérentes	20



NOTRE PROCHAIN RDV

CONSEIL D'ADMINISTRATION

4/5 Juin

2020

Barcelone, Espagne